

### Animations :



Mme DESCHAMPS et Mr LANDOAS étaient les doyens du repas des aînés le dimanche 1er octobre, animé par Galaxie Animation.  
125 personnes étaient réunies à la salle des fêtes de Cérences.



La municipalité a mis en place cette année, un salon des arts et loisirs créatifs.

Il s'est déroulé les 21 et 22 octobre à la salle des fêtes.

Des activités de broderie, travail sur fil d'or, patchwork, scrapbooking, tricot, décoration sur porcelaine, vannerie, dessin, sculpture, peinture... étaient présentées. Une vingtaine d'exposants s'est réunie, le public était au rendez-vous.



L'équipe du service technique a mis en place les plantations d'automne.  
Vous avez peut-être remarqué quelques ajouts décoratifs ?



### Médiathèque :

Le jeu lecture est lancé avec pour thème "Qui est dans l'oeuf ?".

Le principe est simple, les enfants doivent venir emprunter un livre, le lire et le raconter à Valérie ou Sylvie. A chaque passage, les enfants pourront découvrir une nouvelle fiche en relation avec le thème des ovipares. Tous les lecteurs ayant raconté au minimum 10 livres, se verront récompensés à la fin de l'année scolaire.



L'heure du conte s'est déroulée le 18 octobre.

## Centre de loisirs :



Pour la première semaine des vacances scolaires, les enfants ont été créatifs. Ils ont réalisé un arbre pour l'entrée du centre de loisirs. Le décor pour l'opération "Décore ton rond-point" est en cours, en partenariat avec le comité d'organisation du carnaval. Sans oublier, la confection d'un tipi, avec la participation de Mme Lemée pour les bambous, l'Ehpad pour les draps et Mme Andréozzi pour la couture !

## Cimetière :



Depuis l'interdiction des herbicides, l'entretien du cimetière est devenu difficile. Pour y remédier et, en lien avec les travaux d'aménagement du cimetière, **les allées vont désormais être engazonnées. L'herbe fraîchement semée ne doit pas être arrachée,**

enlevez uniquement les herbes hautes et les saules et **laissez ce qui couvre le sol.**

Pendant ce temps de transition, les carrés non engazonnés verront des herbes indésirables pousser, elles seront désherbées manuellement et régulièrement. Ces herbes ne doivent en rien être considérées comme un défaut d'entretien ou d'irrespect envers nos défunts. Ces mutations impliquent un changement de regard des visiteurs sur l'aspect visuel du cimetière et **impliquent un entretien des concessions qui respectera la végétalisation mise en place.**

Le cimetière va donc voir son aspect modifié en profondeur en devenant plus vert, moins minéral et se transformer en un site paysager et naturel propice au recueillement.

## Ecole Jacques Prévert :

Au cours de la semaine nationale de mobilisation "Mets tes baskets", du 16 au 22 octobre 2023, mise en place par l'association ELA, les élèves de l'école Jacques Prévert ont participé à un cross, durant lequel ils prêtent symboliquement leurs jambes aux enfants malades. Au préalable, ils recherchent parmi leur entourage des personnes qui acceptent de récompenser leur effort au profit d'ELA, en effectuant un don ou une promesse de don.

Le cross s'est déroulé au gymnase intercommunal.



## Pôle Santé :

### Nouveau dentiste :

Mr Franck FORESTIER remplace Mr Alain MOUNIER.

Vous pouvez le contacter au **02 33 51 95 11**.

### Rappel :

Toutes vos demandes ou vos réclamations doivent se faire à l'accueil de la Mairie, par courrier ou par mail à [mairie@cerences.fr](mailto:mairie@cerences.fr).

**En annexe de cette lettre info, vous trouverez des informations concernant la fibre optique dans la Manche.**

*Mairie - 7 place du marché - 50510 Cérances - 02 33 51 95 47*

# La Fibre optique dans la Manche.

**On vous explique tout !**

**Un déploiement progressif dans la Manche.**

Le réseau fibre optique FttH de la Manche poursuit son déploiement : déjà **65%** des logements, entreprises et sites publics du département sont éligibles. Grâce aux actions de Manche Numérique et de Manche Fibre, **210 000** foyers peuvent dès à présent bénéficier des avantages du Très Haut Débit.



La construction du réseau progresse activement pour atteindre 336 000 prises commercialisables à horizon 2026.

Nous vous invitons à vous rendre sur la carte de d'éligibilité sur le site [www.manche-fibre.fr](http://www.manche-fibre.fr) pour suivre l'évolution des ouvertures commerciales et tester votre éligibilité dans la rubrique :

«Je teste mon éligibilité»



## Comment passer à la fibre ?

**Vous êtes éligible ?**

1. Appelez votre opérateur ou l'opérateur de votre choix et demandez lui de passer à la fibre,
  2. Validez l'offre de votre choix avec l'opérateur,
  3. Convenez avec l'opérateur d'un rendez-vous de raccordement,
  4. Scannez le QRCode ci contre pour préparer votre raccordement
- <https://www.manche-fibre.fr/telechargements/>

Téléchargez la checklist du raccordement :



\*Liste des opérateurs sur le site [www.manche-fibre.fr](http://www.manche-fibre.fr)

**Vous n'êtes pas éligible ?**

Nous vous invitons à patienter encore un peu car des travaux complémentaires peuvent être nécessaires. Pour plus d'information sur la date d'ouverture commerciale de votre secteur, consultez la carte de déploiement de Manche Numérique : <https://manchenumerique.fr/la-fibre/deploiement/a-quand-la-fibre-chez-moi/>

## Comment se passe le raccordement ?

Le jour du rendez-vous de **raccordement**, votre présence est impérative pour accompagner le technicien et veiller à ce que les travaux soient réalisés dans le respect de votre habitation.

Le passage de la fibre se réalise dans l'infrastructure télécom existante, en parallèle du câble cuivre actuel selon **différents types de raccordements** :

**Raccordement sous-terrain :**



**Raccordement aéro-souterrain :**



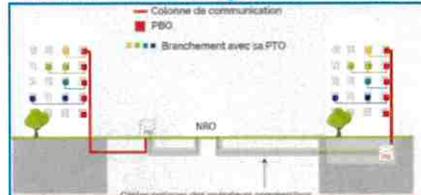
**Raccordement aérien :**



**Raccordement en façade :**



**Raccordement en logement collectif :**



**Rendez-vous sur [manche-fibre.fr](http://manche-fibre.fr)**

